

# Le principe de l'insécurité

Autor(en): **Käppeli, Othmar**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique**

Band (Jahr): - **(2001)**

Heft 49

PDF erstellt am: **20.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-556046>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

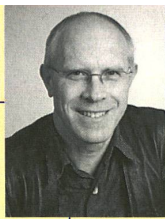
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Othmar Käppeli est Directeur du Centre de recherche en biosécurité et d'évaluation des conséquences technologiques du PP «Biotechnologie» (BATS) à Bâle.



## Le principe de l'insécurité

L'incertitude générée par les effets de la technologie génétique est un argument souvent avancé lors de la discussion concernant les risques de cette technologie, au cours du débat sur la libération des plantes transgéniques, par exemple. Personne ne saurait contester le fait qu'il existe des incertitudes à ce propos. Cependant la façon d'aborder ce problème est très controversée. Mais est-ce une raison suffisante pour renoncer aux essais en plein champ des plantes transgéniques?

Ceux qui critiquent la technologie génétique répondent qu'elle présente non seulement un risque inévitable mais aussi un risque irresponsable. Ceux qui approuvent la technologie génétique rejettent cette conclusion. Ils argumentent en disant qu'il faut toujours compter avec l'imprévu et qu'il existe également des incertitudes comparables quant aux plantes cultivées de manière conventionnelle mais que ces incertitudes n'entraînent aucune interdiction. Le triticales, une nouvelle sorte de céréales fortement répandue aujourd'hui, est un hybride créé en laboratoire à partir de la fusion de cellules de blé et de seigle.

L'incertitude ne s'applique pas qu'aux décisions portant sur la technologie génétique. Les cas sont rares dans lesquels le résultat escompté est assuré. L'entrée dans un nouvel emploi, l'achat d'une voiture et même le choix d'un partenaire ou d'un partenaire sont aussi liés à de grandes incertitudes. Pourtant, nous ne prenons pas ces décisions en calculant le degré de certitude selon lequel nos attentes se réaliseront, mais en considération des objectifs que nous souhaitons atteindre. Au cours du processus de décision, nous optimisons les résultats,

ou plus précisément nous minimisons les conséquences négatives. Ainsi la mention «après démonstration» aura une influence essentielle sur la décision d'acheter un véhicule d'occasion. Elle garantit que le véhicule est autorisé et en mesure de circuler immédiatement mais ne dit rien sur la fréquence des pannes.

Le processus de décision individuel se révèle être un processus en trois étapes: perception, évaluation, action. Nous devons tout d'abord prendre conscience de la situation qui est à la base de la décision et percevoir nos options opératoires, nous permettant d'atteindre certains objectifs. Puis nous pesons le pour et le contre et choisissons l'option qui présente le plus d'avantages et le moins d'inconvénients.

Les décisions prises dans l'incertitude sont-elles donc la règle? Oui, nous devons abandonner l'idée que nous sommes maîtres inconditionnels de notre destin. Chaque acte réalisé recèle des effets secondaires imprévisibles. D'ailleurs les résultats récents obtenus dans le domaine de la biologie ne sont pas les premiers à renvoyer à cet état de faits: l'agriculture, l'utilisation du feu, l'emploi d'outils ont modifié les données. L'homme ne savait pas du tout quelles en seraient les conséquences, ou alors il faudrait supposer que notre réalité actuelle avait été planifiée en détails au préalable. A vrai dire, l'incertitude au niveau des résultats prend de nos jours une telle importance qu'elle paralyse. Nous nous acharnons sur la question de savoir si nous devons obtenir un moratoire pour les essais en plein champ des plantes transgéniques. Ne serait-il pas plus judicieux de réfléchir sur la manière avec laquelle nous abordons les insécurités en les qualifiant d'interdits?

Pour permettre au processus de décision cité plus haut d'être efficace socialement, nous devrions plutôt discuter de ce que nous voulons plutôt que ce que nous ne devons pas faire. Nous avons besoin des objectifs pour juger des alternatives.

O. K.